

11

PLAN DE ZONAGE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES CAMPAGNES DE L'ARTOIS

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL DU NORD

PENIN

PLAN DE ZONAGE

PLUI ARRÊTÉ LE 05.12.19
ET LE 06.05.21

PLUI ADOPTÉ LE 21.07.22

Dossier réalisé avec
le bureau d'études :
anteagroup

Échelle : 1/5000^m

100m

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES CAMPAGNES DE L'ARTOIS
1050, AVENUE FRANÇOIS MITTERRAND
62810 AVELINES-LE-COMTE

03 21 220 200
PLUI@CAMPAGNESARTOIS.FR
WWW.CAMPAGNESARTOIS.FR

f t i y

100m

--- Limite communale

--- Limite de zone

--- Secteur d'Orientation d'Aménagement et de Programmation

Nouvelles constructions (localisation indicative)

■ Logement

■ Agricole

Cavité souterraine

▲ Carrière

▲ Ouvrage Civil

Zonage

UA : zone urbaine correspondant au cœur de ville, bourg et village

UB : zone urbaine périphérique

UJ : zone urbaine correspondant aux jardins

UH : zone destinée à l'accueil d'équipements et installations d'intérêt collectif et de service public

A : zone agricole

N : zone naturelle

Np : zone naturelle accueillant des activités et des usages non agricoles ou forestiers

--- Limite de zone

--- Emplacement réservé

Installations agricoles

★ Installation agricole classée

★ Installation agricole non classée

■ Bâtiment agricole autorisé à changer de destination

Numéro	Désignation	Bénéficiaire	Surface (m²)
35	Création de stationnement	Penin	1 073

MAIZIERES

AMBRINES

TINCQUES

BERLES-MONCHEL

VILLERS-SIR SIMON

IZEL-LES-HAMEAUX

MANIN

